

Contact communautaire

Oléoduc Énergie Est

Détails sur l'oléoduc : À propos du projet Énergie Est



Les plans et le tracé de l'Oléoduc Énergie Est pour votre province seront accessibles sur le site Web d'Énergie Est (www.oleoducenergieest.com) à la mi-2014.

À la mi-2014, TransCanada et l'équipe du projet Oléoduc Énergie Est présenteront une demande d'approbation à l'Office national de l'énergie relativement à la construction et à l'exploitation d'un oléoduc qui permettra de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole brut importé. Énergie Est est un projet d'oléoduc de 4 600 km qui transportera environ 1,1 million de barils de pétrole brut par jour, à partir de l'Ouest canadien vers les raffineries du Québec et du Nouveau-Brunswick. Environ 70 pour cent du pipeline existe déjà entre Burstall, en Saskatchewan, et Cornwall, en Ontario. Il s'agit principalement du réseau principal Canadien de transport de gaz naturel de TransCanada qui est sous-utilisé. Ce pipeline fera l'objet de travaux de conversion afin qu'il puisse transporter du pétrole brut. Le nouveau pipeline,

qui sera principalement installé en Alberta, au Manitoba, dans l'est de l'Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, permettra d'améliorer considérablement l'accès des producteurs de pétrole aux marchés de l'Est du Canada et de l'étranger.

L'équipe chargée du choix du tracé de l'oléoduc a pour mission de choisir le meilleur tracé possible. Pour ce faire, elle travaille très fort afin de minimiser les impacts potentiels pour les propriétaires fonciers, les terres et l'environnement. Le travail lié au choix du tracé consiste à créer un équilibre entre des facteurs critiques comme les caractéristiques environnementales sensibles et des aspects liés à la construction, à l'infrastructure parallèle et à la réduction maximale de la longueur du pipeline. Les équipes d'Énergie Est chargées des terres, des relations

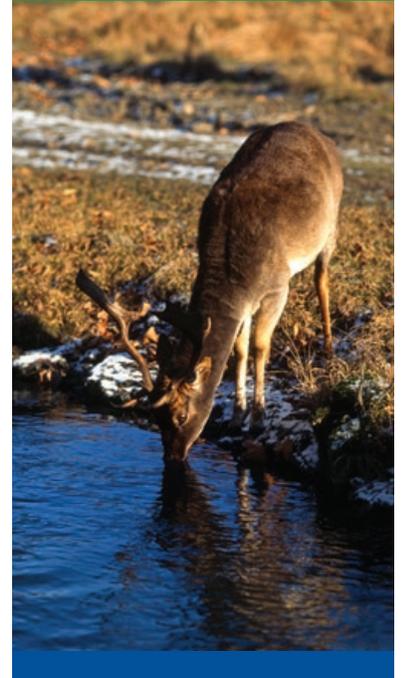
avec les Autochtones et des relations communautaires ont activement cherché à obtenir l'avis des parties concernées. Elles examinent actuellement l'ensemble des questions et des préoccupations soulevées afin de déterminer le tracé définitif et l'emplacement des installations.

Installations d'Énergie Est

Les installations, qui comprennent les terminaux de réservoirs, les terminaux maritimes et environ 70 stations de pompage commandées à distance, seront construites tout le long de l'oléoduc pour faciliter le transport de pétrole brut. TransCanada achètera les terres nécessaires à chacune des stations de pompage à la Couronne ou à des particuliers. L'équipe d'Énergie Est chargée des installations est occupée à déterminer les meilleurs emplacements pour ces stations. Elle examine, pour ce faire, un certain nombre de facteurs, y compris les questions et préoccupations des parties prenantes telles que les exigences hydrauliques du pipeline, la hauteur au-dessus du sol, l'alimentation électrique ainsi que les questions d'accessibilité. La plupart des stations de pompage seront situées à proximité de routes publiques pour faciliter les activités d'exploitation et d'entretien. Chaque station possèdera de deux à cinq pompes. Ces pompes seront alimentées par des moteurs électriques d'une puissance de 5 000 à 6 500 HP. L'électricité nécessaire sera fournie par le réseau électrique, pour la plupart des stations; et jusqu'à huit stations de pompage, situées dans le nord de l'Ontario, seront alimentées de manière autonome directement sur place puisque le réseau électrique est difficilement accessible. Les pompes électriques ne produisent pas d'émissions atmosphériques directes. TransCanada installera des dispositifs de contrôle acoustique là où ils seront nécessaires, de manière à ce que les niveaux sonores audibles à la résidence la plus proche soient conformes aux normes provinciales et locales.



Rendu en 3D d'un parc de réservoirs de stockage typique.



Processus réglementaire

L'équipe du projet Oléoduc Énergie Est est en est pour l'instant à l'étape préalable au dépôt de la demande dans le processus réglementaire et s'attend à déposer la Description du Projet à l'Office national de l'énergie (ONÉ) en Mars 2014. Elle prévoit soumettre la demande formelle du projet auprès de l'ONÉ à la mi-2014. Une fois la demande déposée, l'ONÉ commencera la phase d'examen qui comprend un processus de consultations publiques. Le public pourra alors consulter la demande. Ainsi, les personnes, les entreprises, les organisations et les groupes directement concernés pourront présenter à l'ONÉ une demande de participation au processus d'audience. Pour plus d'informations sur la procédure de dépôt de la demande ou pour vous inscrire afin de recevoir les mises à jour sur le projet de la part de l'Office national de l'énergie, veuillez visiter le site de l'ONÉ (www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rthnb/pplctnsbfrthnb/nrgyst/nrgyst-fra.html).

Accent sur la sécurité : Sécurité du pipeline et procédures d'intervention d'urgence

La sécurité reste une priorité absolue pour TransCanada. Les pipelines sont les moyens de transport du pétrole les plus fiables. TransCanada possède l'un des meilleurs bilans de l'industrie en matière de sécurité. Notre taux d'incidents, relativement aux oléoducs, est meilleur que la moyenne au Canada, aux États-Unis et en Europe et aucun membre du public n'a jamais été blessé en raison de l'exploitation de nos pipelines.

TransCanada prend d'importantes mesures préventives pour veiller à la sécurité de ses pipelines. Nous utilisons les matériaux de la meilleure qualité qui soit, appliquons les meilleures pratiques en matière de construction de pipelines, et mettons en œuvre des programmes d'entretien rigoureux pendant la durée de vie des pipelines. En 2012, nous avons investi plus de 1 milliard de dollars dans le renforcement de l'intégrité des pipelines ainsi que dans les programmes

d'inspection proactive et d'entretien afin d'assurer la sécurité de nos infrastructures. TransCanada continuera donc d'investir dans de nouvelles technologies et de nouveaux programmes pour que ses pipelines, dont l'Oléoduc Énergie Est, puissent permettre un transport sécuritaire et fiable des ressources canadiennes.

Dans la faible éventualité d'un incident, TransCanada et l'équipe d'Énergie Est seront prêtes à prendre des mesures immédiates pour minimiser tout impact potentiel. Les coûts relatifs aux interventions ainsi qu'aux travaux de nettoyage et de remise en état seront à la charge de TransCanada. Nous utilisons des systèmes de détection ultramodernes qui permettent d'isoler n'importe quelle partie d'un pipeline en fermant les vannes à distance et en arrêtant les stations de pompage. Ces systèmes, ainsi que le personnel hautement qualifié qui les surveille 24 heures par

jour, permettront de fermer le pipeline dès les premiers signes d'un problème potentiel. Le transport de pétrole pourra seulement reprendre une fois le problème déterminé et résolu. Les équipes d'intervention d'urgence internes de TransCanada vivront et travailleront tout au long du pipeline et seront épaulées par des équipes d'intervention d'urgence locales engagées à contrat. Un plan d'intervention d'urgence complet est en cours d'élaboration pour le projet Oléoduc Énergie Est. Ce projet sera soumis aux organismes de réglementation avant le début des activités de transport de pétrole. Tous les plans d'intervention d'urgence de TransCanada sont conçus pour satisfaire et dépasser les exigences réglementaires fédérales et ils sont établis en collaboration avec les équipes d'intervention d'urgence locales dans les communautés où se trouvent nos installations.

Engagés à l'égard des collectivités : Prochaines journées portes ouvertes

Relations communautaires

L'équipe d'Énergie Est responsable des relations avec les communautés a déjà rencontré les représentants de 491 collectivités se trouvant le long du tracé du pipeline, et s'affaire à préparer une deuxième série de journées portes ouvertes. À partir de la mi-mars, et jusqu'à la fin de l'année, nous vous rendrons visite pour vous informer de l'évolution du projet.

Les plans liés au projet Énergie Est progressent rapidement, et l'équipe chargée des relations communautaires abordera de nombreux nouveaux aspects, y compris sur le tracé du pipeline, les campements de travailleurs, les terminaux de réservoirs, les terminaux maritimes et les emplacements prévus pour les stations de pompage. Nous parlerons également des plans d'intervention d'urgence et des bonnes pratiques de TransCanada, et les personnes présentes

auront la possibilité de poser des questions à des experts.

Nous serons très heureux de pouvoir vous informer sur l'évolution du projet.

Manitoba

- Winnipeg 18 mars 2014
- Brandon 19 mars 2014

Saskatchewan

- Moosomin 20 mars 2014
- Regina 25 mars 2014

Alberta

- Hardisty 27 mars 2014

Ontario

- Dryden 26 mars 2014
- Nipigon 27 mars 2014
- North Bay 1 avril 2014
- Pembroke 2 avril 2014

- North Gower (Ottawa) 3 avril 2014
- Chute-à-Blondeau (Hawkesbury Est) 9 avril 2014
- Stormont Sud 10 avril 2014

Nouveau-Brunswick

- Hampton 15 avril 2014
- Saint John 16 avril 2014

Québec

- St-Augustin-de-Desmaures 28 avril 2014
- Cacouna 29 avril 2014
- St-Honoré-de-Témiscouata 30 avril 2014
- St-Bruno-de-Kamouraska 1 mai 2014

Veuillez-vous référer au site Web (<http://www.oleoducenergieest.com/participation/evenements-locaux/>) pour les heures et les journées portes ouvertes.

Bâtir des relations : Relations avec les Autochtones

L'équipe chargée des relations avec les Autochtones s'est engagée à développer des relations positives avec les Premières nations et les Métis, fondées sur la confiance et le respect. En tout, nous avons communiqué avec 187 communautés des Premières nations et des Métis en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Notre objectif est de favoriser un processus de dialogue ouvert et transparent afin que les Premières nations et les Métis puissent être bien informés et participent activement à tous les aspects du projet.

L'équipe d'Énergie Est travaille avec chaque communauté des Premières nations et des Métis pour comprendre ses intérêts et explorer les possibilités de collaboration pendant le processus de participation. Nous participons activement à des discussions portant sur l'élaboration d'un programme d'engagement, la fourniture de ressources de financement, la coordination des programmes traditionnels d'aménagement du territoire et sur des possibilités de participation communautaire. Les possibilités de participation à venir comprennent des ateliers régionaux et des séances d'information communautaires qui permettront de faire des mises à jour d'ordre technique sur les activités d'Énergie Est et le travail de planification du projet. Pour de l'information sur les mises à jours des activités, continuez à lire notre bulletin.

Mythes et réalités

Mythe : Le bitume dilué coule au fond de l'eau.

Réalité : Le bitume dilué possède des caractéristiques similaires au pétrole brut classique; qui flotte, et se comporte donc de la même façon. Tous les types de pétrole peuvent couler au fond si rien n'est fait pendant de longues périodes de temps, ce qui rend les interventions rapides essentielles. TransCanada prépare actuellement un plan d'intervention d'urgence pour l'Oléoduc Énergie Est afin de pouvoir être prête à intervenir immédiatement dans l'éventualité improbable d'un incident.

Mythe : L'oléoduc entraînera des risques pour les ressources en eau.

Réalité : TransCanada et Énergie Est se conformeront à toutes les normes de sécurité fédérales sur les oléoducs et prendront des précautions particulières pour

franchir les cours d'eau situés le long du tracé de l'oléoduc afin de minimiser tout risque pour l'environnement.

L'équipe d'ingénierie d'Énergie Est conçoit chaque passage dans les plans d'eau individuellement et examine un certain nombre de facteurs pour déterminer les mesures d'atténuation appropriées pour les traverser. Ces mesures comprendront l'utilisation de canalisations aux parois plus épaisses, l'installation de vannes de sectionnement des deux côtés des franchissements des cours d'eau, et la conception de franchissements adaptés à chaque situation pour assurer une sécurité optimale. TransCanada mettra de plus en œuvre de nombreux plans d'intervention d'urgence avant de commencer les activités de transport du pétrole, de manière à minimiser tout impact potentiel sur l'environnement.

Mythe : Les règlements sur les pipelines au Canada ne sont pas assez sévères et les compagnies de pipeline n'acceptent pas la responsabilité pour les déversements.

Réalité : Les différents processus de réglementation pour approuver et maintenir les pipelines sont rigoureux, transparent et sont parmi les plus strict au monde. Les compagnies de pipelines, comme TransCanada, doivent respecter ces normes ainsi que de nombreuses normes prescrites par l'Association Canadienne de Normalisation relativement à la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance des systèmes de pipelines pétroliers et gaziers. Si un incident devait se produire, TransCanada est responsable à 100% pour tous les travaux de remise en état ainsi que les coûts. TransCanada devra s'assurer de retourner n'importe quel site impacté à son état préalable.

Nous joindre :

→ Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus d'informations, suggérer un sujet pour les prochains numéros de ce bulletin, ou encore vous désabonner, veuillez nous contacter par courriel ou par courrier postal à l'adresse suivante :

 TransCanada
450 – 1st Street S.W.
Calgary (Alberta) T2P 5H1

 1.855.895.8750 (Télec)
 1.855.895.8751

 EnergieEst@TransCanada.com
 www.OleoducEnergieEst.com

→ Pour obtenir des informations sur les possibilités d'emploi liées au projet Oléoduc Énergie Est, nous vous recommandons de consulter le site Jobs.TransCanada.com.

→ Pour obtenir des informations sur les possibilités d'affaires pour les entrepreneurs et les fournisseurs, veuillez consulter le site OleoducEnergieEst.com/Oportunités